

DES Ophtalmologie

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Former un spécialiste en ophtalmologie.

Durée totale du DES :

- 12 semestres dont :

- au moins 10 dans la spécialité

- au moins 6 dans un lieu de stage avec encadrement universitaire tel que défini à l'article 1 du présent arrêté

- au moins 3 dans un lieu de stage sans encadrement universitaire

Intitulé des options proposées au sein du DES :

Chirurgie ophtalmopédiatrique et strabologique

Intitulé des formations spécialisées transversales (FST) indicatives

Dans le cadre de son projet professionnel, et en regard des besoins de santé et de l'offre de formation, l'étudiant peut candidater à une formation spécialisée transversale (FST), notamment :

- chirurgie orbito-palpébro-lacrymale

En bref

Durée

6 ans

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation